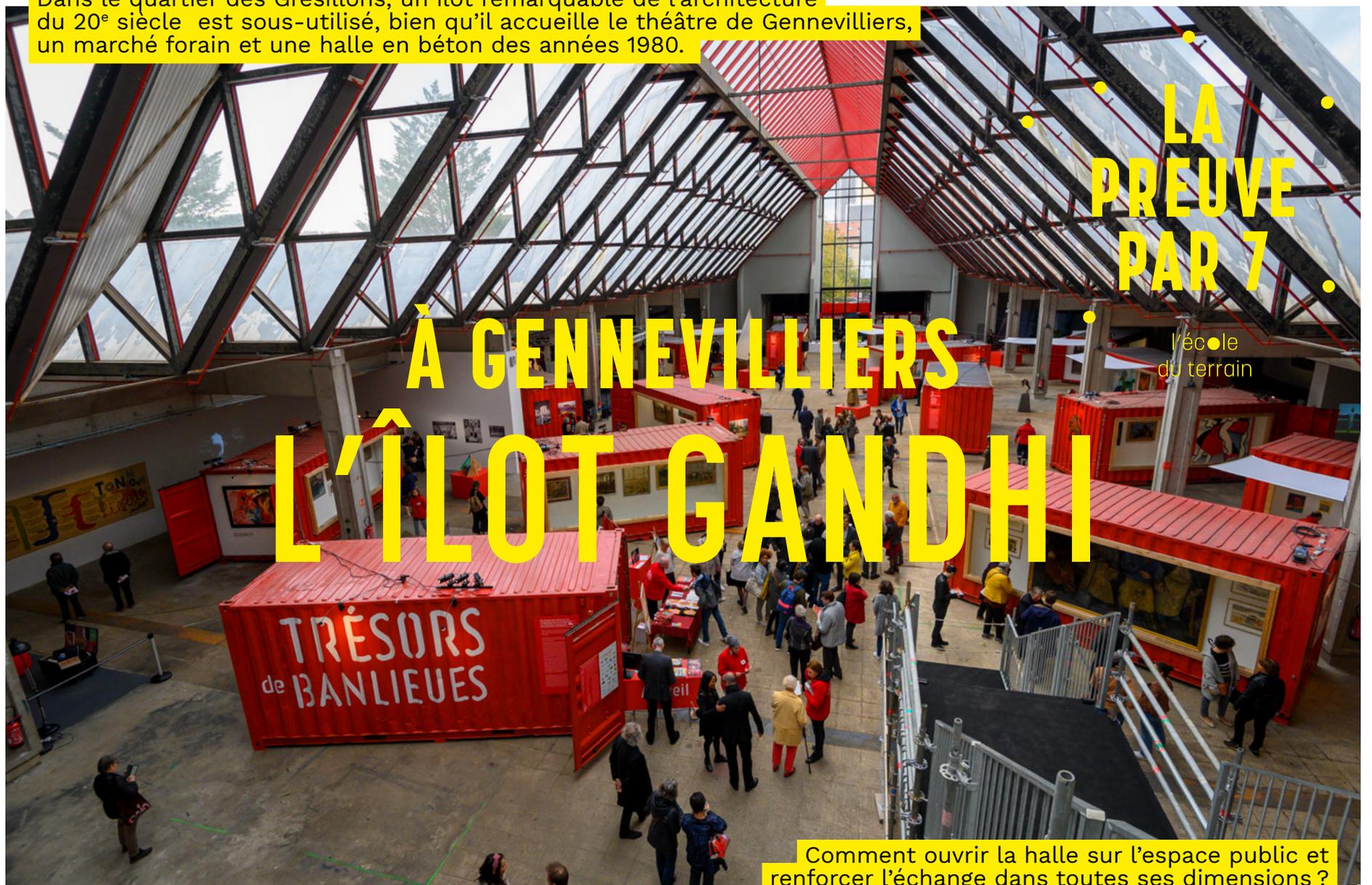


Dans le quartier des Grésillons, un îlot remarquable de l'architecture du 20^e siècle est sous-utilisé, bien qu'il accueille le théâtre de Gennevilliers, un marché forain et une halle en béton des années 1980.



Comment ouvrir la halle sur l'espace public et renforcer l'échange dans toutes ses dimensions ?

Contexte • Entre banlieue rouge et métropole du Grand Paris

Texte de Cécile Four, permanente, et de l'équipe de la Preuve par 7

Gennevilliers • 47 000 habitants
Département des Hauts-de-Seine
Échelle de la Preuve par 7 : la commune de banlieue

Plaine agricole dans la première boucle de la Seine, la commune, célèbre pour son poireau, comptait jusqu'à la fin du XIX^e siècle parmi les espaces de production de produits maraîchers vendus aux Halles de Paris.

La construction du port et le développement d'activités industrielles au début du XX^e siècle modifient la physionomie de la ville et la population, ouvrière, se choisit au sortir de la Première Guerre Mondiale un maire socialiste radical.

Cet ancrage progressiste devient une composante de l'identité de la ville, communiste depuis la Libération. Deux tiers des logements genevillois sont des logements sociaux. La désindustrialisation progressive et l'augmentation du taux de chômage concomitante n'épargnent pas la commune, même si le port et les activités induites lui permettent de conserver une vitalité économique certaine. La commune, premier port fluvial francilien, jouit aujourd'hui d'un développement économique florissant avec un nombre d'emplois bien supérieur au nombre d'actifs. Une part des Genevillois restent néanmoins en marge de cet essor. Enfin, outre l'attractivité économique, l'emplacement stratégique de la ville dans la métropole du Grand Paris accentue le phénomène de spéculation immobilière et pose la question du maintien de sa population.

Au sud de la ville, dans le quartier des Grésillons, un ensemble architectural remarquable construit au XX^e siècle est enclavé et sous-utilisé, bien qu'il accueille le Théâtre de Gennevilliers — centre dramatique national —, un marché forain dont la fréquentation est en baisse, et une grande halle en béton des années 1980. Fermée depuis 2004, elle est désormais sans usage.

La commune souhaite redonner une valeur d'usage à cette halle, l'ouvrir sur l'espace public et l'environnement commercial du quartier en y accueillant des projets locaux, participatifs, et renforcer l'échange dans toutes ses dimensions : culturelle, alimentaire, économique...

En 2018, l'îlot intègre l'expérimentation nationale de la Preuve par 7. L'association Notre Atelier Commun, porteuse de la démarche, signe une convention de partenariat avec la Ville de Gennevilliers. Le site fera l'objet d'une expérimentation d'usages pour *in fine* insérer et pérenniser de nouvelles activités dans la halle en favorisant l'insertion de porteurs de projets locaux.

Un tel projet suppose la contribution de toutes les parties prenantes à la transformation et la gestion de l'îlot : la Ville de Gennevilliers, le Théâtre de Gennevilliers, les futurs occupants de la halle, le bailleur social qui gère la résidence de la place Indira Gandhi, les habitants et les usagers du quartier...

Le cœur de la méthode de la Preuve par 7 est de mettre en œuvre une programmation ouverte pour réinvestir les lieux petit à petit, c'est-à-dire que chaque acte, chaque occupant, contribue à « tester » le programme imaginé, et participe à la fois à l'aménagement du bâtiment et à la réflexion d'ensemble.

L'équipe de la Preuve par 7 ouvre en 2019 une permanence de projet aux abords de la halle, place Indira Gandhi, pour fédérer les acteurs locaux, identifier les dynamiques et mobiliser les ressources existantes au sein de l'îlot et du quartier.

En 2020, une occupation temporaire sera mise en place dans la halle pour trois ans afin de permettre aux utilisateurs de tester leurs activités *in situ* avant de les pérenniser. La coopérative Plateau Urbain signe avec la Ville une convention d'occupation temporaire de la halle afin de la mettre à disposition des porteurs de projets.

Cette occupation permettra d'expérimenter les usages imaginés pour cet espace, mais aussi d'alimenter un plan guide précisant les modalités et les phases de reconfiguration spatiale de l'îlot : rez-de-chaussée commerciaux, rez-de-chaussée du théâtre, connexion au marché existant, connexion au sous-sol parking, connexion aux terrasses en toiture, etc. Le plan guide sera également fondé sur les observations issues de la permanence de projet. Ces outils permettront d'imaginer une structure de gestion des lieux à plus long terme et l'exploration des modèles juridiques de maîtrise d'ouvrage et de gestion adaptés à l'échelle de la halle et de l'îlot.

Récit • Une année d'expérimentation

Texte de Cécile Four, permanente et de l'équipe de la Preuve par 7

Fin 2018, l'équipe de la Preuve par 7 et les élus de la Ville de Gennevilliers concrétisent leur envie d'initier un projet commun d'expérimentation sur la halle des Grésillons par la signature d'une convention de partenariat et fixent l'orientation principale du projet : l'alimentation responsable. La réouverture de la halle passe par un travail à l'échelle de l'îlot : le périmètre d'intervention dépasse la stricte halle et prend en compte ses environs immédiats : le Théâtre de Gennevilliers ou T2G, la place Indira Gandhi, les rez-de-chaussée des immeubles détenus par l'Office Public d'Habitat devenu Coopérative HLM et, sur cette même place, le marché couvert qui se tient deux fois par semaine et le parking souterrain.

Pour mener à bien un projet, il faut pouvoir être sur place. La première étape est donc d'ouvrir une permanence aux abords de la halle. En février 2019, nous saisissons l'opportunité d'un local proposé par l'OPH sur la place Indira Gandhi pour installer notre permanente : Cécile Four, étudiante qui réalise son projet de fin d'études d'architecture sur la Halle des Grésillons et démarre donc un stage au sein de la Preuve par 7.

Ce lieu de permanence, la « Maison des projets », doit être un lieu de rencontres, ouvert à tout.e.s. Il permet de rencontrer les habitants, riverains, usagers des lieux, et d'identifier les dynamiques et ressources existantes à l'échelle de l'îlot et du quartier. Petit à petit, la programmation de la halle se dessine, au fil d'échanges et de rencontres.

La halle, fermée au public depuis 2004, se réveille d'un long sommeil. A l'occasion du carnaval de Gennevilliers, elle héberge pour la seconde fois la confection des chars, d'avril à juin 2019. Le choix par la Ville de Gennevilliers, l'Académie des Banlieues et la Preuve par 7 d'organiser d'octobre à décembre 2019 l'exposition Trésors de Banlieue dans la halle agit comme un déclencheur en imposant un calendrier pour sa réouverture. Cette décision d'organiser un événement aussi symbolique et ambitieux justifie les premiers investissements pour effectuer les travaux et la réalisation des procédures pour sa mise aux normes (cf. « Comment remettre en usage une halle fermée ? »). Par ces deux événements, ces activités artistiques, culturelles, récréatives, une première forme d'ouverture se produit : l'ouverture du lieu à des usages et à des publics.

La permanence doit définir comment continuer dans cette dynamique en multipliant les temps d'activité et d'ouverture. Cécile accueille les initiatives des riverains et organise des rencontres autour de questions thématiques liées à l'économie et à l'alimentation. **La permanence permet de tisser de nouvelles correspondances entre les lieux, les gens, les idées, et révèle les potentiels futurs acteurs de la halle** : une association d'aide à l'entrepreneuriat féminin, une ressourcerie qui recycle et transforme de vieux objets pour leur donner une seconde vie, une association qui souhaite développer une champignonnière, un brasseur qui désire agrandir son lieu de production et l'ouvrir au public, un habitant qui organise des concerts pour les jeunes du quartier, un café, une AMAP, une librairie associative... Tant d'initiatives présentes sur le territoire qui ne cherchent qu'à se développer dans un lieu adapté et accessible.

Parmi les partenaires à l'initiative du projet, chacun apporte sa pierre à l'édifice. Nous échangeons nos savoirs et nos compétences afin de concrétiser notre but commun : la réouverture de la halle. L'équipe de la Preuve par 7 apporte un regard stratégique, technique et architectural aux services de la Ville.

Pour les ateliers du carnaval, une autorisation d'utilisation exceptionnelle est demandée à la préfecture des Hauts-de-Seine. Mais pour l'exposition Trésors de Banlieue, l'enjeu est autre. C'est un événement d'ampleur qui demande une réouverture officielle. Son organisation a été conditionnée par un temps de travaux de mise aux normes durant l'été 2019, notamment pour respecter les règles de sécurité d'un Établissement Recevant du Public, communément appelé « classement ERP ».

À l'automne 2019 donc, l'exposition Trésors de Banlieue débute. Elle rassemble des œuvres d'art, souvent méconnues, dont les fonds ont été constitués, au fil des années, par des communes d'Ile-de-France. Ce sont plus de 50 collectivités qui ont accepté de prêter leurs « trésors » pour les faire découvrir au grand public. L'agencement des œuvres dans les containers, exigus si les visiteurs doivent y

entrer à plusieurs, réclame une vraie réflexion scénographique. Le collectif Au fond et à gauche et la Preuve par 7 les imaginent comme des « écrans », des vitrines pour les œuvres, que l'on peut contempler depuis l'extérieur avec le recul nécessaire. Lorsque la halle est regardée dans son ensemble, ils deviennent des objets d'art à part entière. L'exposition est un succès. Ce temps fort permet aux habitants de redécouvrir cet ancien marché et d'en montrer la réversibilité. Il marque le premier acte de la démarche engagée par La Preuve par 7 et la Ville.

Nous profitons de cette émulation pour organiser les secondes rencontres nationales de la Preuve par 7 au Théâtre de Gennevilliers en novembre 2019 — l'occasion de réunir les partenaires des sept échelles de projets autour de conférences, d'ateliers et de temps conviviaux.

La fin de l'année 2019 est dense, ponctuée de comités de pilotage avec la Ville pour préparer le prochain temps fort : le lancement de l'occupation transitoire de la halle en 2020 par des porteurs de projets locaux. En remportant l'appel d'offre de la Ville portant sur l'occupation temporaire de la halle, la coopérative Plateau Urbain rejoint le projet, apportant ainsi ses compétences en matière de gestion transitoire de lieux.

Qui occupera la halle ? Nous gardons en tête les acteurs déjà repérés dans le cadre de la permanence, et un appel à candidature permettra d'élargir le champ des porteurs de projets, d'autant plus que la Ville souhaite ajouter à la thématique initiale de l'alimentation responsable celles de la culture et de l'économie sociale et solidaire.

Les porteurs de projets seront donc sélectionnés par un jury (Ville, Preuve par 7, Plateau Urbain) selon les critères suivants :

- la réponse à l'une des thématiques suivantes : économie sociale et solidaire, alimentation responsable, échange culturel, jeunesse et sport ;
- l'impact local des activités proposées.

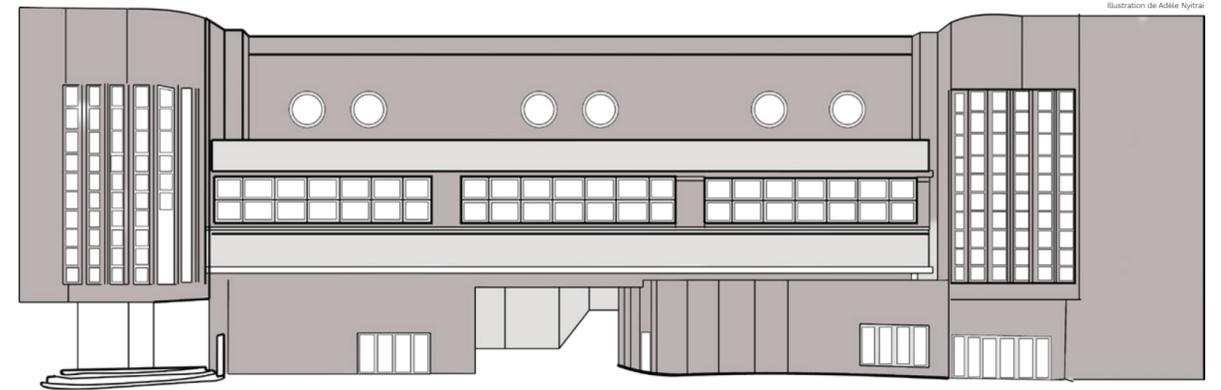
La démarche de la Preuve par 7 permet d'intégrer les imprévus au projet lui-même et s'adapte aux changements de rythme, les considérant comme des ingrédients de l'expérimentation.

Le calendrier initial de l'occupation temporaire a pris du retard du fait des divers aléas rencontrés : des obstacles techniques et juridiques d'abord, avec les démarches supplémentaires qu'infère l'exploitation du domaine public de la Ville, mais également à la réglementation ERP qui engendre délais et formalités administratives. Le début d'année 2020 fut également riche en événements : politiques, d'une part, avec les élections municipales, temps démocratique et occasion de prendre du recul ; mais aussi humains avec l'épisode Covid-19, crise sanitaire sans précédent dont on peut déjà deviner qu'elle modifiera nos habitudes de vie, de travail et d'échange. La réouverture de la halle aura probablement lieu à l'automne 2020.

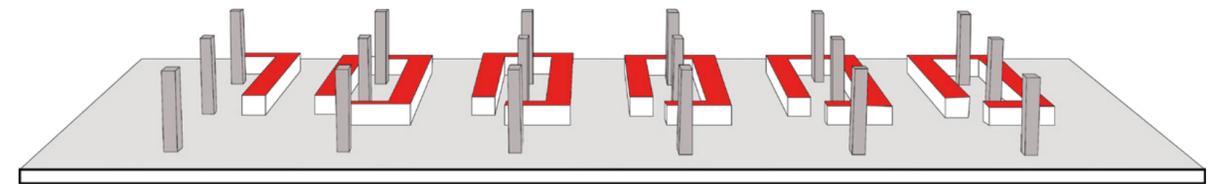
À partir de 2021, lorsque l'occupation de la halle sera bien engagée et que de premières conclusions pourront être tirées de l'expérience, nous entamerons la suite du projet à l'échelle de l'îlot. Comment articuler les fonctions et usagers d'un îlot qui aujourd'hui coexistent mais ne cohabitent pas ?

Nous entamons petit à petit cette réflexion avec l'ensemble des acteurs pour repenser les connexions, les seuils et les usages entre la halle, les pieds d'immeubles, la place Indira Gandhi, le marché couvert, le rez-de-chaussée et les terrasses du T2G, et les parkings souterrains. Ces transformations demanderont de questionner les modèles de maîtrise d'ouvrage, de gestion et de gouvernance commune qui prennent la forme aujourd'hui de comités de pilotage mais pourront aboutir demain à une structure de gestion coopérative pour l'îlot. Qui en sera le moteur, la réponse n'est pas encore connue et plusieurs hypothèses sont avancées : la Ville, la Coopérative HLM, un tiers acteur..

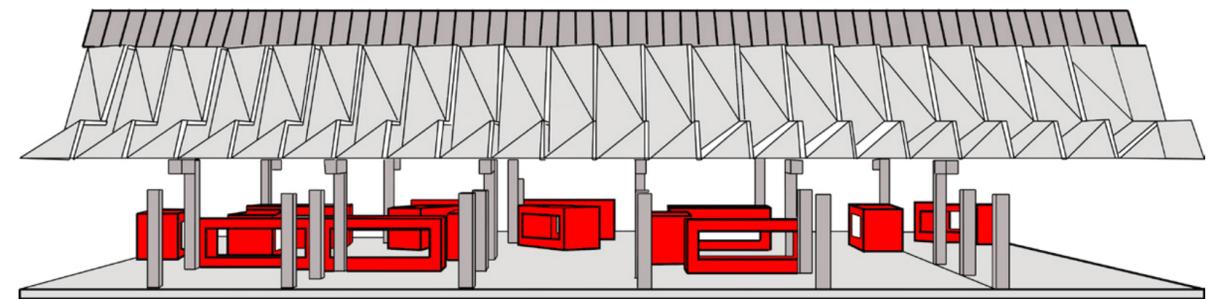
Au travers de cette expérimentation sur un îlot multifonctionnel ou « macro-lot », il s'agit finalement d'introduire, dès la conception du projet, des dispositifs qui garantiront son fonctionnement à long terme.



Le théâtre



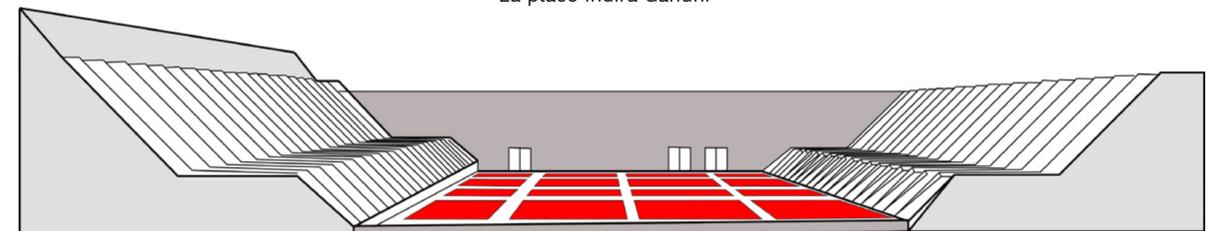
Le marché des Grésillons



La halle des Grésillons



La place Indira Gandhi



Les terrasses

Illustration de Adèle Nytraï

Témoignage

Daniel Jeanneteau

Directeur du Théâtre de Gennevilliers (T2G)

Discours introductif de Daniel Jeanneteau prononcé aux journées nationales de la Preuvre par 7 au T2G le 28 novembre 2019.

Daniel Jeanneteau, metteur en scène et scénographe, a pris la direction du T2G en janvier 2017. Il était auparavant Directeur artistique du Studio-Théâtre de Vitry. Depuis son arrivée à Gennevilliers, il oeuvre à faire du T2G un lieu de vie, carrefour de rencontre des différents publics.

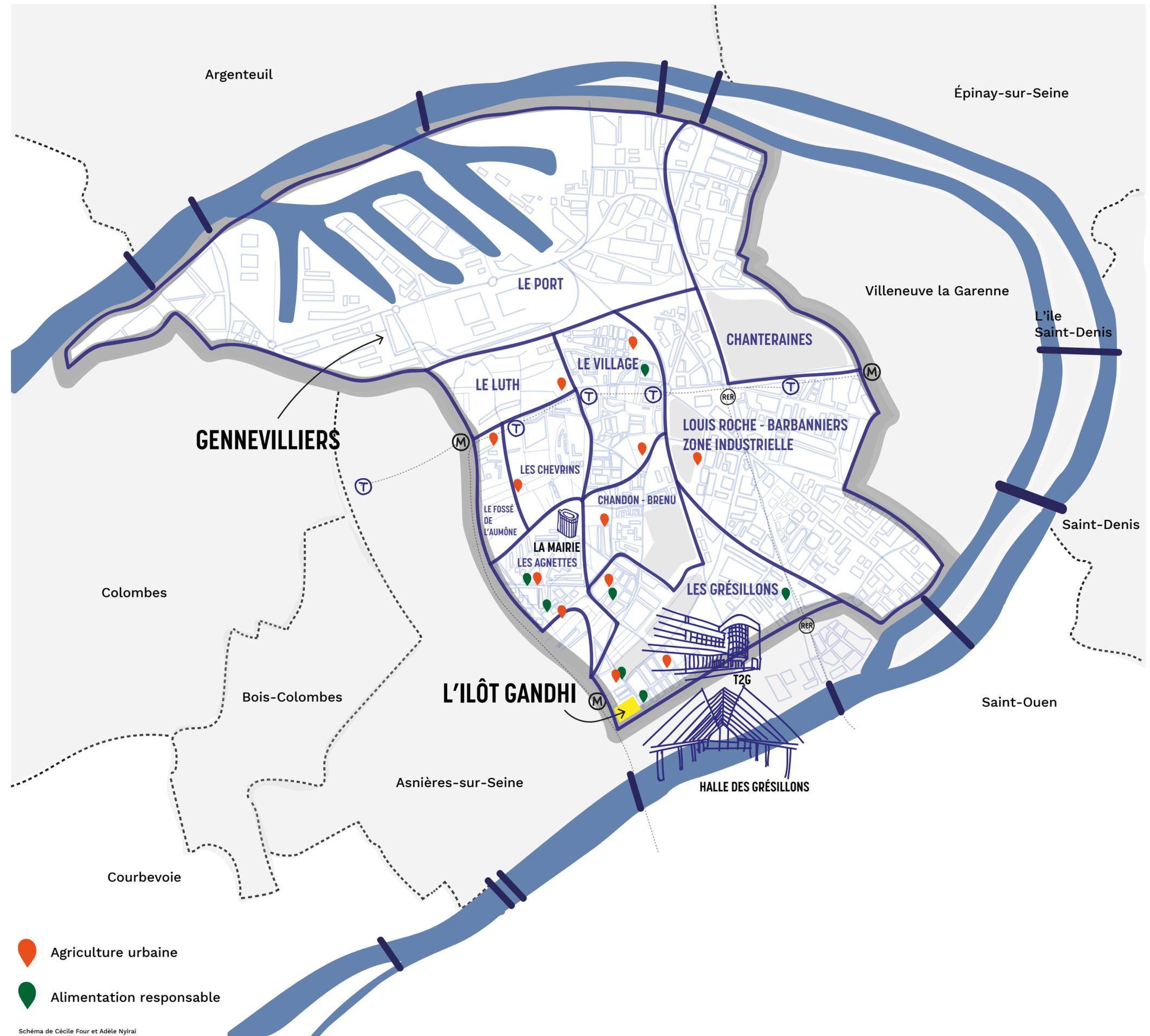
« Le projet de la Preuvre par 7 est très symptomatique d'une évolution générale des consciences, d'une évolution du monde, qui consiste à redécouvrir les vertus de l'interdépendance et de la pensée collective. Vous êtes ici dans un théâtre, un centre dramatique national. C'est l'un des théâtres publics qui ont été voulus par l'Etat à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale pour décentraliser la création, c'est-à-dire développer hors de Paris, scène mondiale de la culture, une activité artistique accessible et donc mieux partagée. Malgré la très forte implication des équipes dans la ville, cette décentralisation pouvait être vue à l'époque comme une simple délocalisation. Après une longue période de travail en compagnie soutenue par la ville de Gennevilliers, Bernard Sobel a obtenu en 1983 le statut de théâtre public. L'initiative locale se projetait désormais dans le champ national et international.

Depuis mon arrivée au théâtre il y a trois ans, notre projet a été de renouer avec cet aspect de l'utopie originelle qui voulait qu'un tel espace public de création soit enraciné là où il se trouve, en renforçant les liens avec le territoire et la population, en mettant en question la programmation, et en dialoguant constamment avec les enjeux de la société que nous vivons, notre présent commun.

C'est à dire revivre à chaque expérience de création le passage essentiel du local et du singulier à l'universel.

Pour cela, nous devons repenser toute notre activité, dans la masse, selon le prisme de la rencontre et de la diversité. De la complémentarité et de la dépendance mutuelle. Le projet que nous menons est comparable à celui de la Preuvre par 7. Nous faisons le pari qu'il est possible de penser des établissements importants comme de vraies interfaces entre le local et le général, dans lesquels on peut mener des projets qui soient réellement partagés et co-construits avec les intelligences en présence.

Le théâtre vit depuis sa construction dans les années 30 une relation siamoise avec la halle du marché, qui fait aujourd'hui l'objet du projet de la Preuvre par 7. Les projets du théâtre et de la halle sont des projets gigognes, ils sont faits pour vivre l'un dans l'autre. Il faut traverser le corps même du théâtre pour accéder à la halle. C'est joyeux et très dynamisant ! Cette pensée de la complémentarité s'applique à d'autres sujets que la culture, comme l'alimentation et les réseaux de proximité, elle anime notre travail de création, qui n'est pas séparé des enjeux locaux et internationaux. Le changement de paradigme le plus important réside peut-être dans l'abandon de la notion de centre : le T2G est aujourd'hui un carrefour, une aire de plein vent. On s'y croise, on ne s'y enferme pas ! »



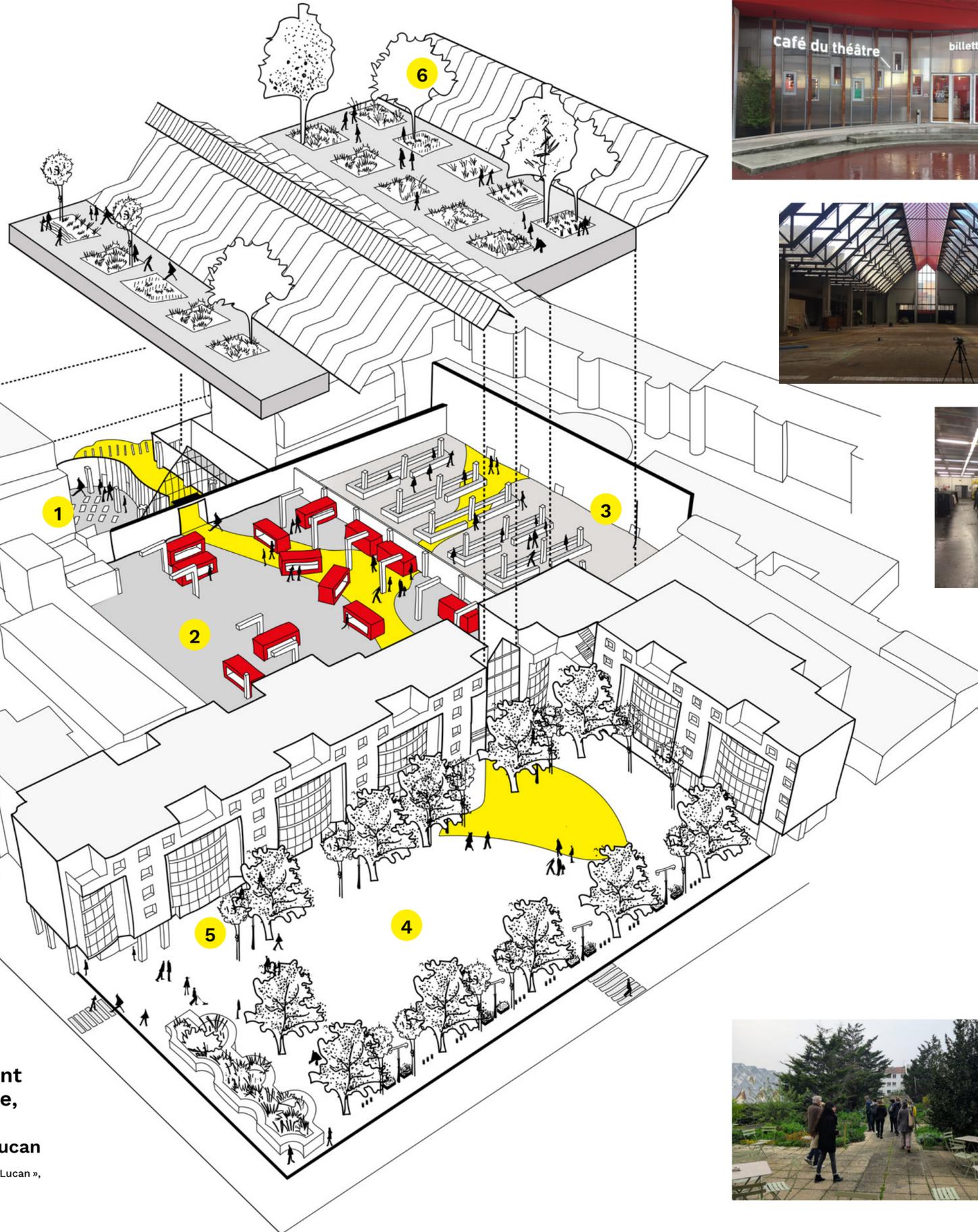
-  Agriculture urbaine
-  Alimentation responsable

Approche harmonieuse d'un macrolot du 20^e siècle

« Le macro-lot le plus radical est celui où tous les éléments sont imbriqués, sans qu'aucun d'entre eux ne puisse être séparé de l'ensemble, où chaque élément fait partie, de façon organique, de l'ensemble »

Jacques Lucan

Extrait de « Marier formes urbaines et mixité par Jacques Lucan », Conférence-débat 5 à 7 / Club Ville Aménagement conçu et animé par Ariella Masbounji (Juin 2012)



Exploration • Faire avec l'existant



1 Le théâtre et son lieu de vie
Le T2G, Centre Dramatique National (CDN), est un équipement au rayonnement national qui présente une vingtaine de spectacles de théâtre, concerts et performances par ans. Conçu dès son origine comme lieu de rencontre entre les oeuvres, la population et les artistes, il est engagé dans une dynamique d'ouverture active sur le quartier, à travers notamment la création en 2007 du foyer en rez-de-chaussée, créant ainsi un lieu de vie-café ouvert sur la rue. En 2017, son nouveau directeur, Daniel Jeanneteau, confirme ce processus d'ancrage du théâtre dans son environnement en développant des collaborations et initiatives locales toutes reliées à l'activité de création. Il s'associe notamment au chef Patrice Gelbart et son associé Stéphane Camboulive, du restaurant Youpi et Voilà, pour ouvrir une « cantine populaire ».



2 La halle des Grésillons
Halle en béton et en verre construite par Claude Vasconi en 1984, cet ancien marché couvert est fermé depuis plus de 15 ans. Appartenant au domaine public de la Ville, elle a été rouverte fin 2019 à l'occasion de l'exposition Trésors de Banlieue. Des containers maritimes ont été installés pour accueillir 250 oeuvres d'arts (Chagall, César, Léger, Miss Tic...) appartenant à plus de 50 villes de banlieue. Les containers ont vocation à être reconvertis pour accueillir les premiers occupants de la halle vers la rentrée 2020. La halle accueillera pendant trois ans des activités et des événements liés à l'économie sociale et solidaire, l'alimentation et la culture. Ce « tiers-lieu expérimental » doit trouver sa forme, sa programmation et son organisation pérenne au cours des trois années de préfiguration.



3 Le marché des Grésillons
Le marché aux comestibles occupait autrefois la totalité de la halle et la place Indira Gandhi deux fois par semaine. Il se circonscrit aujourd'hui à une petite partie de l'ancienne halle. Invisible de l'extérieur, l'entrée du marché se fait d'un côté par la zone de stationnement logistique et du côté de la place par une petite porte, ancienne sortie de secours. Le manque de visibilité qui en découle en fait un lieu peu convivial. Les habitants qui le fréquentent par habitude apprécieraient une amélioration de cet espace. Le marché appartient à la Ville, qui l'exploite en régie directe.



4 La place Indira Gandhi
La place Indira Gandhi, qui fait partie du domaine privé de la Ville, offre une surface d'environ 3 000m². Arborée et peu circulée, elle laisse cependant une impression d'abandon avec son pavement vétuste et ses rez-de-chaussée commerciaux peu animés. Incivilités et activités illicites s'y sont installées peu à peu. Les usagers la traversent mais ne s'y arrêtent pas ou peu.



5 Les pieds d'immeuble
Les 7 locaux en pieds d'immeuble de la place Indira Gandhi, détenus par le bailleur social de la Ville de Gennevilliers, la coopérative Gennevilliers Habitat, sont occupés à environ 70%, mais majoritairement par des activités de bureau qui ne dialoguent pas avec l'espace public et ses usagers, renforçant ainsi le caractère enclavé et peu dynamique de la place.
La permanence de projet de la Preuve par 7 y a été domiciliée. La place est bordée d'un côté par la rue Georges où se trouve un seul commerce, le café Timgad tenu par Ali depuis une trentaine d'années, ce dernier déplorant la baisse de son activité depuis la fermeture du marché. Quelques mètres plus loin, une résidence étudiante, gérée par le groupe Kley, a ouvert ses portes fin 2019, une nouvelle dynamique pour le quartier.



6 Les terrasses
En 2018, le T2G a réinvesti ces terrasses plantées à l'abandon d'une superficie d'environ 2 000m², pour y installer un jardin d'agrément ainsi qu'un potager en permaculture en partenariat avec une association locale. Légumes bio et plantes aromatiques cultivés sur le toit sont à déguster au restaurant du T2G. Ruche, poulailler, ateliers de transmission de savoirs... le projet se structure petit à petit.

Ouvrir une halle fermée, comment faire ?

Texte de Marine Demichélis, première permanente, Cécile Four, permanente actuelle, Adèle Nyitrai, stagiaire et de l'équipe de la Preuve par 7

Il n’a pas suffi de retrouver les clés pour ouvrir à nouveau la halle.

Sa réouverture rime avec « ruses », pour reprendre le mot de Michel de Certeau.

Il faut parfois mener des actes de résistance avec subtilité, « mettre à l’épreuve », c’est-à-dire se donner des micro-libertés par rapport aux démarches conventionnelles.

Ouvrir ce bâtiment voué à accueillir du public n’est pas une mince affaire. Le classement « Etablissement Recevant du Public », ou ERP, dépend de deux paramètres principaux : la fonction du bâtiment et l’effectif maximal qu’il est en capacité de recevoir.

En fonction de ces deux paramètres, une lettre est attribuée à la halle pour décrire sa fonction, ainsi qu’une catégorie qui définit le niveau de contrainte (sécurité incendie, accessibilité…) à respecter pour permettre sa réouverture au public. Le « public » désigne des personnes fréquentant le lieu de manière épisodique, par opposition aux travailleurs du lieu, par définition habitués à celui-ci.

« Dans cette démarche, la réglementation devient un outil structurant du projet. La réglementation donne un élément de langage pour exprimer l’esprit du lieu »

Philippe Hivert, bureau d’étude Batiss

Avant sa fermeture, la halle des Grésillons était classée M (marché), mais lorsqu’un bâtiment est abandonné, il perd son classement. L’équipe de la Preuve par 7 a assisté les services de la Ville pour reprendre toutes les démarches débouchant sur le classement depuis le début, c’est-à-dire :

- Déterminer la lettre et la catégorie du bâtiment en fonction de ses activités et sa capacité d’accueil,
- Prévoir les mises aux normes conséquentes,
- Remplir un dossier de réouverture pour la préfecture,
- Organiser une commission de sécurité afin qu’elle donne un avis favorable.

Face à ces étapes classiques définies par l’administration pour accueillir le public dans de bonnes conditions de sécurité, plusieurs questions se posent.

Quelle est la fonction d’un lieu non-programmé ?

La halle des Grésillons est au cœur d’un projet expérimental dont l’enjeu est de proposer une programmation ouverte. Dans cette perspective, quel classement donner à un lieu dont la programmation n’est pas fixée préalablement ? Nous avons requis l’aide d’un préventionniste spécialiste des questions de réglementation ERP et incendie, Philippe Hivert, du bureau d’étude Batiss, *via* un mécénat de compétences :

« Il faut retrouver l’esprit du lieu, point de convergence de la démarche créative. La halle des Grésillons abritait un marché couvert. Peu aménagée, elle offre toute potentialité d’usage. C’est un espace modulable par excellence. Un marché couvert n’est autre qu’une exposition très structurée de nourritures terrestres. Transformer ce lieu en espace d’exposition de nourritures spirituelles n’est pas le transfigurer, c’est l’inscrire dans une cohérence plus grande avec le théâtre qui le jouxte. »

Table-ronde « Expérimenter la loi » lors des journées nationales de la Preuve par 7 à Gennevilliers, novembre 2019.

En vue de l’ouverture imminente pour l’exposition Trésors de Banlieues nous avons opté pour un classement X,Y, c’est à dire « salle polyvalente sportive » et « musée ». L’avenir dira s’il est nécessaire de réajuster cette affectation. Il sera possible de déposer en attendant des demandes d’utilisation exceptionnelles.

Comment démontrer la bonne capacité d’un bâtiment à évacuer les fumées ?

Une autre question concerne l’évacuation des fumées. Le toit et sa structure hors normes, ressemblant sous certains angles à des montagnes japonaises enneigées, ne rentrent pas dans le cadre des calculs d’évacuation classiques. La ventilation s’y fait naturellement. Il nous faut pour prouver la bonne évacuation des fumées fournir au dossier une étude complémentaire.

« Le règlement c’est une chose, le contexte en est une autre, il faut donc pouvoir se réunir sur le contexte pour démontrer qu’il y a des contradictions dans la réglementation »

Patrick Bouchain, architecte et scénographe, co-fondateur de la Preuve par 7

Or, le temps manque. Les procédures sont longues. Pour expliquer la situation particulière, une lettre est rédigée par Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers, et Patrick Bouchain à l’attention du Préfet des Hauts-de-Seine. Ce courrier donne suite en juillet 2019 à un retour favorable à l’ouverture au public, sous réserve du dépôt d’un dossier complémentaire concernant le désenfumage. La commission de sécurité, initialement prévue le 3 septembre, est ainsi reportée au 1er octobre 2019 pour avoir le temps de compléter le dossier. L’exposition Trésors de Banlieues se déroule sans encombre du 4 octobre au 30 novembre 2019, avec plus de 20 000 visiteurs ! Au lendemain de la clôture de l’exposition, nous recevons le retour de la commission de sécurité qui nous donne un avis défavorable concernant le désenfumage et les pièces complémentaires fournies. L’exposition est passée mais nous allons devoir régulariser la situation avant d’ouvrir à nouveau la halle et d’y installer d’autres activités.

Toujours sur les conseils de Philippe Hivert, et avec l’accord du Préfet, nous prévoyons de réaliser un test grandeur nature avec des fumigènes pour démontrer à la commission de sécurité la bonne capacité d’évacuation des fumées par la toiture. Une situation inédite puisqu’habituellement ce type de commission n’est pas interventionniste et juge plutôt sur dossier. Mais nous allons profiter de l’existence de notre bâtiment pour le mettre à l’épreuve.

Témoignage • Marc Hourson, ancien élu et président de Gennevilliers Habitat

Entretien de Marc Hourson réalisé par Cécile Four le 16 avril 2020.

Marc Hourson est à la fois habitant et élu genevillois, au service de la Ville de Gennevilliers depuis de nombreuses années. Quittant ses fonctions à Gennevilliers Habitat cette année, nous avons recueilli son témoignage sur l’histoire du quartier et sa vision sur le projet de l’îlot Gandhi.

- En quelques mots, en quoi votre parcours est-il lié à Gennevilliers ?

J’habite Gennevilliers depuis ma naissance, en 1958. Je ne suis pas la première génération de Genevillois de ma famille, mon arrière grand-père était coiffeur rue Félicie dans le quartier du Village, son nom est gravé sur le monument aux morts de la Guerre 14-18.

J’ai commencé ma carrière en tant que cadre administratif à la mairie en 1980, j’occupe le siège d’élu depuis 1989, ce qui fait quarante ans au service de la Ville ! J’ai pris mes fonctions à l’Office en 1989 et j’en suis le président depuis 2000, je suis également membre de la Fédération Nationale des Offices Publics de l’Habitat. Par ailleurs, je suis un grand amateur de rugby et préside le club de la ville.

- Quel souvenir avez-vous du quartier des Grésillons ?

Le quartier des Grésillons était un quartier où les autres Genevillois ne voulaient pas spécialement vivre… Mes grands-parents y habitaient et en réalité il y avait une véritable vie sociale dans le quartier, avec les jardins familiaux à l’arrière de l’ancien bâtiment du 74 rue Paul Vaillant Couturier. Les jeunes du quartier organisaient des tournois de football sur le terrain côté Asnières et sur les terrains du quartier tous les jeudis, car c’était à l’époque le jour du repos scolaire.

- Et le marché des Grésillons ?

Le marché était un lieu de vie, d’échange et de partage notamment pour les populations immigrées. L’association des travailleurs marocains en France a été créée à Gennevilliers. C’était un marché régional attirant un très grand nombre de personnes.

- Comment imaginez-vous le quartier dans dix ans ?

Je l’imagine comme une véritable entrée des villes d’Asnières et Gennevilliers, lorsque l’on arrive de Paris par le pont de Clichy ou le métro. Un quartier vivant, un repère de la culture et du vivre ensemble autrement.

- Que pourrait apporter la démarche de la Preuve par 7 dans ces transformations ?

La Preuve par 7 va dans le sens de la démarche du vivre ensemble autrement. Dans cette période où la mondialisation, l’accélération de la vie, des échanges et du profit nous démontrent que l’équilibre sanitaire et social peut être remis en cause, c’est un danger pour une énorme part de la population mondiale se trouvant en grande précarité.

C’est dans cet esprit que nous avons décidé de travailler ensemble, dans cette dynamique de démarche citoyenne donnant la possibilité à ceux qui participent au projet de se tester, de laisser place à leur créativité. Et pourquoi pas, à une partie de rêve tout en étant réaliste sur la rentabilité de leur initiative. Cela permettra d’avoir dans le quartier un pôle attractif pour Gennevilliers et la boucle nord de la Seine.

- Comment envisagez-vous le partage des tâches entre les différents acteurs de cette transformation au sujet de la maîtrise d’ouvrage et de la gestion de l’îlot ?

Cette question mérite une réflexion commune approfondie sur la mise en place de la structure de maîtrise d’ouvrage et de gestion la plus appropriée. À mon avis, il faut un seul pilote afin qu’il y ait une véritable unité entre toutes les composantes intervenantes sur le lieu. Pour réaliser un projet global où chacun joue son rôle et uniquement son rôle.

« L’Office, qui a été transformé au début de l’année en coopérative HLM, pourrait en être le pilote mais il faudrait pour cela rassembler au sein de l’organisme une équipe dédiée. »

Pour l’instant la nouvelle coopérative HLM et la Ville ont pour enjeu principal de conserver la maîtrise et le bon développement du logement social à Gennevilliers.

- Quel serait votre rôle dans tout cela ?

En tant que citoyen à l’avenir, je participerai activement, afin que ce projet soit une réussite pour le développement des Grésillons et de Gennevilliers.

Expérimenter le temps long



Construction d'une halle de marché en béton armé et d'une salle des fêtes par l'architecte Louis Grossard.

1936



Aménagement d'un lieu de vie dans le hall du T2G, par l'agence d'architecture Construire. Elle réalisera aussi en 2010 une mission d'AMO pour l'aménagement d'une moyenne surface dans la Halle des Grésillons.

2008 2010



Réunion publique pour le lancement du projet « toute proposition de programme doit pouvoir être réalisée par la personne qui la formule »

Etude de programmation pour la Halle des Grésillons pour la Ville par Bérénice et Alphaville

Lancement des **études de maîtrise d'œuvre** pour la réhabilitation des logements de l'OPH sur la place Indira Gandhi, par Tectum architectes

décembre 2017

Décision d'organiser l'exposition **Trésors de banlieues** dans la halle des Grésillons, co-organisée par la Ville et l'Académie des Banlieues, actée au Conseil municipal de 19/12

Signature de la convention de partenariat entre la Ville et Notre Atelier Commun (structure de portage de la Preuve par 7), actée en Conseil municipal du 19/12

Rencontre-débat « La gastronomie populaire »

septembre 2018

Rencontre-débat « L'agriculture de proximité »

décembre 2018

Atelier avec des étudiants de Paris 1 sur les **Maîtrises d'ouvrage alternatives**

février 2019



Ateliers participatifs place Indira Gandhi



Rencontre-débat « L'économie solidaire »

Rencontre-débat « L'agriculture de proximité »

avril 2019



Exposition Trésors de Banlieues



Réunion publique occupation temporaire

Journées d'études La Preuve par 7 au T2G

octobre 2019

Nuit Blanche au T2G

octobre 2019

AMI occupation temporaire attribué à Plateau Urbain pour l'exploitation de la halle

Groupe de travail pour l'installation d'un **conteneur artistique** sur la place I. Gandhi. Projet de Cyrille Brégère lauréat

Réunion pour l'organisation d'une exposition « **30 ans d'urbanisme à Gennevilliers** » dans la halle avec Philippe Calmel (architecte de la Ville)

Etude de faisabilité en actes, de montage et gouvernance

mars 2020

Occupation des pieds d'immeuble place Indira Gandhi

Démarrage de l'occupation temporaire de la halle

Fin de l'occupation temporaire

septembre 2020

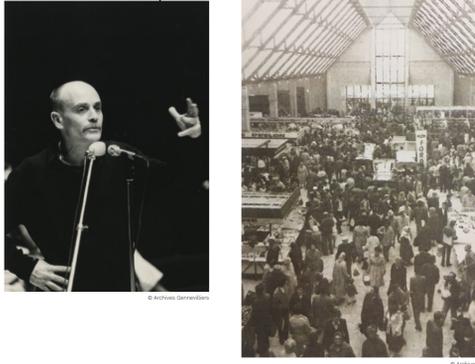
Pérennisation des acteurs de la halle

Autonomisation du projet et de l'îlot

2024

1963

Arrivée de **Bernard Sobel** à Gennevilliers. **Installation de sa troupe de théâtre** amateur dans la salle des fêtes qui devient l'ensemble théâtral de Gennevilliers.



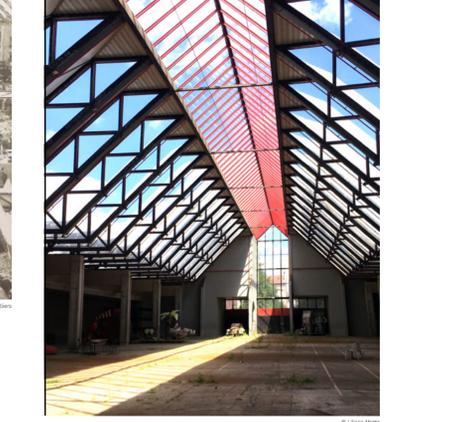
© Archives Gennevilliers

2000 2004

Construction d'un mur séparant la halle en deux et réduisant le marché. **La partie centrale est désaffectée.** Décision entérinée par la Commission de sécurité du 10/06/2004

2011

Etudes de faisabilité techniques pour la **réhabilitation de l'îlot des Grésillons**, pour le compte de la ville de Gennevilliers, par les bureaux d'études BERIM et Van Santen & associés.



© César Melis

juillet 2018

Premières rencontres entre la Ville et la Preuve par 7 à propos de la **réouverture de la halle** autour de l'alimentation responsable et d'un périmètre élargi à l'ensemble de l'îlot.

juillet 2019

Ouverture du restaurant Youpi au théâtre par Stéphane Cambouive et Patrice Gelbart, dans le lieu de vie du T2G



© Christophe Meurt pour Libération

février 2019

Atelier avec des étudiants, de AgroParisTech sur l'alimentation responsable

février 2020

Inauguration de la permanence, la « **Maison des projets** »



© Laura Pelton

juillet 2019

Chantier dans la halle et **montage de l'exposition Trésors de banlieues**



Ateliers du Carnaval



© Odile Four

décembre 2019

Atelier de concertation avec Start up de Territoire

décembre 2019

Rencontre du préfet des Hauts-de-Seine pour la finalisation de l'**autorisation d'ouverture au public en l'état.**

Réunion OPH pour un partenariat autour des **travaux des logements** place Indira Gandhi et de l'occupation ultérieure des pieds d'immeuble

janvier 2020

L'OPH devient **Gennevilliers Habitat**, COOP'HLM.

Mise en place d'un **groupe de travail** pour l'**embellissement de la place Indira Gandhi.**

juillet 2020

Travaux de rénovation logements Coop'HLM place Indira Gandhi

Création d'une association de préfiguration pour la **gestion de la halle**

Mission AMO « Alimentation responsable » pour Youpi et Voilà

Lancement de l'appel à candidature pour la **sélection des porteurs de projets pour la halle.** (Thématiques: ESS, Alimentation, Culture

septembre 2020

2021

septembre 2020

Plan-guide, Stratégie d'aménagement de l'îlot

2021

Occupation de la place Indira Gandhi

Mise en place de la structure de gestion

2022

Premiers aménagements tests place Indira Gandhi

2023

Autonomisation du projet et de l'îlot

2024



Ce bilan de l'expérimentation de la Preuve par 7 à Gennevilliers a été réalisé par :
Rédacteurs en chef : Cécile Four et Albert Hassan
Contributeurs : Marine Demichélys, Marc Hourson, Daniel Jeanneteau, Adèle Nyitrai

Les bilans de la Preuve par 7 • 2018-2019-2020
Conception éditoriale : l'équipe de la Preuve par 7
Cohérence éditoriale : Laura Petibon, Paul Citron et Albert Hassan
Coordination éditoriale : Candice Mercier
Renfort coordination : Victor Ducastel
Harmonisation éditoriale : Fanny Taillandier
Direction artistique : Simon Denise
Éléments graphiques complémentaires : Adèle Nyitrai et Léa Colombain
Coordination générale : Caroline Niémant
Directeur de la publication : Patrick Bouchain
Éditeur : La Preuve par 7 • Notre Atelier Commun (N.A.C.)
15, rue Moussorgski • 75018 Paris

Achévé d'imprimer en août 2020 sur les presses de l'imprimerie Stipa à Montreuil (93)

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale de projets d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

www.lapreuvepar7.fr